

Rentrée 2026/2027

Inscriptions aux ateliers

ART ACTION

51 Boulevard de la Gare

31500 Toulouse

www.artaction.fr

06 79 97 10 06

contact@artaction.fr

FICHE D'INSCRIPTION

NOM DU RESPONSABLE:

PRÉNOM:

ADRESSE:

CODE: VILLE:

TEL:

en cas d'urgence:

adresse mail/

NOM DE L'ENFANT:

PRÉNOM:

DATE DE NAISSANCE:

Profession du père (facultatif):

Profession de la mère (facultatif):

Cocher les cases correspondant à votre choix.



ATELIERS : (indiquer l'horaire)

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

Autres (préciser)



COURS PERSONNALISES/ PREPA DOSSIER

indiquer les prépas et écoles d'art envisagées

.....



STAGES:

10 % de réduction sur le prix des stages
pour les élèves des ateliers

Toussaint.....

Noël

Février.....

Printemps.....

Été.....

AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné(e):.....

demeurant au.....

autorise mon enfantà

participer à l'atelier*, au stage*, au cours personnalisé*

du

(jour ou dates)

Je joins à son inscription un chèque de.....

correspondant à l'adhésion annuelle

2026 /27 soit 45 euros

Fait à

Le

Signature du représentant légal.

* (rayer les mentions inutiles)

Merci de nous signaler les allergies ou
autres aspects de la santé de votre
enfant nécessitant une attention
particulière/

Modalités de paiement et conditions d'inscription

Adhésion annuelle : 45 €

Forfait d'essai mensuel : possible sur demande pour toute nouvelle inscription
(uniquement dans les cours non complets).

Paiement des cours ou stages

Le paiement des cotisations s'effectue **en début de participation** (cours ou stage).

L'inscription aux cours représente un engagement annuel*.(du début de la participation à la fin de la saison fin juin)

Pour les enfants de moins de 10 ans, l'engagement est trimestriel

Absences et reports

En cas d'absence **signalée à l'avance**, il est possible de **ratrapper un cours**
dans le **même trimestre**, sous réserve des disponibilités du planning.

Les heures non effectuées **ne peuvent pas être reportées** sur le trimestre suivant.

Conditions importantes

Toutes les cotisations sont non remboursables.

* Le paiement peut être effectué en **1 ou 3 chèques**, à libeller à l'ordre de **ART ACTION**.

|